

3G AUDIT

COMMISSARIAT AUX COMPTES

Rue de la Blancherie
Aquilae - Immeuble Bistre
33370 Artigues-près-Bordeaux

Tél. 05 56 77 24 87
Fax : 05 56 77 24 88

info@3g-audit.fr
www.3g-gadras.fr

ASSOCIATION A.R.E.P.O.

14, RUE FRANÇOIS DE SOURDIS

33077 BORDEAUX

RAPPORTS DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

3G Audit
Société de commissariat
aux comptes
Membre de la compagnie
régionale des Commissaires
aux Comptes de Bordeaux
SARL au capital
de 30 000 euros
RCS 480 258 342 Bordeaux



3G AUDIT

COMMISSARIAT AUX COMPTES

Rue de la Blancherie
Aquilae – Immeuble Bistre
33370 Artigues-près-Bordeaux

Tél. 05 56 77 24 87
Fax : 05 56 77 24 88

info@3g-audit.fr
www.3g-gadras.fr

ASSOCIATION A.R.E.P.O.

14, RUE FRANÇOIS DE SOURDIS

33077 BORDEAUX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

3G Audit
Société de commissariat
aux comptes
Membre de la compagnie
régionale des Commissaires
aux Comptes de Bordeaux
SARL au capital
de 30 000 euros
RCS 480 258 342 Bordeaux



ASSOCIATION A.R.E.P.O.
14, rue François de Sourdis
33077 - Bordeaux

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'association A.R.E.P.O., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et le cas échéant sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues sur la présentation d'ensemble des comptes.

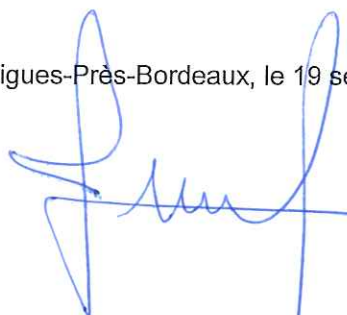
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Artigues-Près-Bordeaux, le 19 septembre 2017



Victor-Louis CANO
Commissaire aux Comptes
Inscrit sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes
Rattaché à la Compagnie Régionale de Bordeaux

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2016			31/12/2015
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (I)				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)					
Créances usagers et comptes rattachés					
Autres créances	11 968		11 968		
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	3 090		3 090		
DISPONIBILITES	258 934		258 934	283 025	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (II)	273 992		273 992	283 025
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		273 992		273 992	283 025
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents					
Dons en nature restant à vendre					

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

- autorisés par l'organisme de tutelle

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2016

31/12/2015

		31/12/2016	31/12/2015
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	270 388	284 008
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(3 172)	(13 621)
	Total des fonds propres	267 216	270 388
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs		
	Total des fonds associatifs	267 216	270 388
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		12 637
	Dettes fiscales et sociales	6 777	
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance			
	Total des dettes	6 777	12 637
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	273 992	283 025
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes	(3 171,84)	(13 620,68)
(1) Dont à moins d'un an		6 777	12 637
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat

		Etat exprimé en euros		
		31/12/2016	31/12/2015	
		12 mois	12 mois	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués			
	Prestations de services			
	Productions stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation	9 000		
	Dons	116 323	113 000	
	Cotisations			
	Legs et donations			
	Autres produits de gestion courante	7 673	6 786	
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	275		
	Autres produits			
	Total des produits d'exploitation	133 271	119 786	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	77	387
Variation de stock				
Autres achats et charges externes		95 380	122 988	
Impôts, taxes et versements assimilés			86	
Rémunération du personnel		52 679	9 537	
Charges sociales		2 132		
Subventions accordées par l'association				
Dotation aux amortissements et dépréciations				
Dotation aux provisions				
Autres charges		187	788	
Total des charges d'exploitation		150 455	133 785	
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		(17 184)	(13 999)	
Produits financiers		Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	1 375	1 354	
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations			
	Intérêts et charges financières			
2 - RESULTAT FINANCIER		1 375	1 354	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)		(15 809)	(12 646)	
Charges financières	Produits exceptionnels	12 637		
	Charges exceptionnelles		975	
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	12 637	(975)	
Impôts sur les sociétés et Participation des salariés				
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
TOTAL DES PRODUITS		147 283	121 139	
TOTAL DES CHARGES		150 455	134 760	
EXCEDENT ou DEFICIT		(3 172)	(13 621)	
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS			
	Bénévolat			
	Prestations en nature			
	Dons en nature			
	CHARGES			
	Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Personnel bénévole				

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de 273 992 euros

- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de 147 283 euros
 - un total charges de 150 455 euros

 - dégage un résultat de -3 172 euros

L'exercice considéré :

- débute le 01/01/2016
- finit le 31/12/2016
- et a une durée de 12 mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de AREPO avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **273 992** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **147 283** euros et un total **charges** de **150 455** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-3 172** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2016** et finit le **31/12/2016**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Principes comptables, méthodes d'évaluation, options exercées

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière résultant du Plan Comptable Général (règlement 99-03 modifié par les règlements du Comité de la Réglementation Comptable) et dans le respect du principe de prudence.

Les options retenues en matière d'actifs, d'amortissement et de dépréciations sont les suivantes:

Outre l'incidence de ces options en matière d'actifs, les autres principes comptables demeurent inchangés:

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Note relatives au bilan et au compte de résultat

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Immobilisations et amortissements

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition en tenant compte des options précisées ci-dessus ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée réelle d'utilisation prévue propre à chaque bien ou composant.

A l'ouverture de l'exercice, il n'y a pas de biens susceptibles de décomposition et la durée d'usage est maintenue pour les biens non décomposables:

logiciel	1 an
installations générales, agencements et aménagements	5 à 10 ans
matériel de bureau et informatique	5 ans
mobilier	8 à 10 ans .

La dépréciation d'un actif est constatée dès lors que sa valeur actuelle devient inférieure à sa valeur nette comptable.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute de ces actifs est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2016
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	21 153				21 153	
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	21 153				21 153	
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 040				3 040	
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 040				3 040	
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL	24 193				24 193	

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2016
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	21 153		21 153	
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	21 153		21 153	
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	3 040		3 040	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations grevées de droits				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 040		3 040	
TOTAL	24 193		24 193	

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2016	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 468	1 468	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés				
Débiteurs divers	10 500	10 500		
Charges constatées d'avance				
TOTAL DES CREANCES		11 968	11 968	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2016	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés				
	Personnel et comptes rattachés	6 091	6 091		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	120	120		
	Impôts sur les bénéfices	565	565		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		6 777	6 777		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	284 008		13 621	270 388
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	(13 621)	(3 172)	(13 621)	(3 172)
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
TOTAL	270 388	(3 172)		267 216

3G AUDIT

COMMISSARIAT AUX COMPTES

Rue de la Blancherie
Aquilae – Immeuble Bistre
33370 Artigues-près-Bordeaux

Tél. 05 56 77 24 87
Fax : 05 56 77 24 88

info@3g-audit.fr
www.3g-gadras.fr

ASSOCIATION A.R.E.P.O.

14, RUE FRANÇOIS DE SOURDIS

33077 BORDEAUX

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

3G Audit
Société de commissariat
aux comptes
Membre de la compagnie
régionale des Commissaires
aux Comptes de Bordeaux
SARL au capital
de 30 000 euros
RCS 480 258 342 Bordeaux



ASSOCIATION A.R.E.P.O.
14, rue François de Sourdis
33077 - Bordeaux

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Aux Adhérents

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Artigues-Près-Bordeaux, le 19 septembre 2017



Victor-Louis CANO
Commissaire aux Comptes
Inscrit sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes
Rattaché à la Compagnie Régionale de Bordeaux